

Concours vidéo « MLF GOT TALENT »

Édition 2021

Règlement du concours : à retourner signé par vous et votre responsable légal + votre vidéo à transmettre à votre référent adulte.

La participation au concours « MLF GOT TALENT » est gratuite.

La participation à ce concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et du droit à l'image. Le non-respect du règlement entrainera la nullité de la participation même après le concours.

Article 1 : Présentation du concours

Le concours MLF GOT TALENT est organisé par les CPE (conseiller principaux d'éducation) de la MLF (Mission Laïque Française + OSUI).

Il a pour objectif en cette période difficile d'animer et de créer des liens internationaux parmi la communauté éducative MLF, via des prestations vidéo d'élèves qui seront publiées sur la chaîne YouTube du concours. Ce concours permettra de valoriser les talents de nos élèves au sein de notre grand réseau MLF MONDE.

Article 2 : Participation

Le concours MLF GOT TALENT est ouvert à tous les élèves du réseau MLF de la 6^{ème} à la Terminale.

La participation se fait via le formulaire joint au présent règlement et à transmettre accompagné de votre vidéo à votre référent adulte. La prestation (individuelle ou en groupe) sera publiée sur YouTube par le référent adulte après validation. Le règlement présent devra impérativement être signé par les participants ainsi que leurs responsables légaux. Sans ce document, la participation sera nulle.

Article 3 : Sélection des vidéos

Les vidéos seront vérifiées par le référent de l'établissement avant envoi puis publiées sur la chaîne YouTube du concours.

Les deux vidéos ayant reçues le plus de « like  »

, seront sélectionnées pour la finale du concours pour chaque catégorie :

- ✓ Musique/Chant
- ✓ Danse
- ✓ Sports
- ✓ Arts
- ✓ Autre

Article 4 : Le jury

Le jury du concours est exclusivement composé des CPE du réseau MLF. Un invité d'honneur pourra être désigné à l'occasion.

Article 5 : Prix

- Le grand prix sera attribué au grand gagnant toute catégories confondues et sera envoyé sous forme de trophée à l'établissement des élèves lauréats du concours.
- Un prix de « communication » : pour les 3 vidéos ayant engendrées le plus de vues sur YouTube.
- Un diplôme de participation : pour chaque gagnant de chaque catégorie.

Article 6 : Contenu et format de la vidéo

Le contenu ne doit pas être choquant ou véhiculer tout message haineux/vulgaire.

Les contenus à caractères politiques/religieux sont également interdits.

La prestation vidéo peut être individuelle ou groupe et ne devra pas dépasser 3 minutes au total.

Un contrôle de la vidéo sera effectué avant validation et publication sur YouTube.

Article 7 : Droits à l'image et musiques

Les participants au concours acceptent sans réserve le présent règlement et toute utilisation des images/vidéos du concours « MLF GOT TALENT » par la MLF/OSUI et établissements partenaires.

La diffusion des prestations ne se fera que par l'intermédiaire de la chaîne YouTube du concours mais pourra être réutilisée/partagée par des tiers.

Toute musique utilisée dans un montage vidéo devra être libre de droit sauf pour des prestations où la musique est en fond sonore.

En cas de non-respect, la vidéo ne sera pas publiée ou éventuellement supprimée.

Article 8 : Charte de la laïcité

Tout participant au concours s'engage à respecter le principe de laïcité et les référents adultes veilleront au respect de cette dernière en validant ou non la participation vidéo.

Article 9 : Réserves

L'organisateur du concours, se réserve le droit de modifier ou annuler ce concours sans préavis et sans justifier les raisons.

Toute modification sera communiquée via la chaîne YouTube dédiée à cet effet.

Article 10 : Calendrier du concours

La première édition du concours « MLF GOT TALENT » se déroulera au printemps 2021.

La date de clôture des candidatures est fixée au 9 AVRIL 2021.

La date du lancement des vidéos sur la chaîne YouTube du concours sera directement communiquée via les outils de communication propres à chaque établissement.

Les résultats du concours seront communiqués via la chaîne YouTube du concours.

FORMULAIRE DE PARTICIPATION AU CONCOURS À REMETTRE À VOTRE CPE AVEC VOTRE VIDÉO AVANT LE 9 AVRIL 2021

⚠ Votre vidéo doit obligatoirement être validée au préalable par votre référent adulte ⚠

Veillez cocher toutes les cases :

- Je déclare par la présente vouloir participer au concours « MLF GOT TALENT 2021 »
- J'atteste avoir pris connaissance des modalités du droit à l'image et accorde l'utilisation de ma vidéo
- Je confirme accepter sans réserve le présent règlement

▪ **NOM:**

▪ **Prénom :**

▪ **Classe :**

▪ **Établissement :**

Date :

Signature du candidat :

Signature du responsable légal :